FORMATION
IAS NIVEAU 1

À PARTIR DE 540 EUROS NET DE TVA*

CIBLES

- Courtiers en assurances ;
- Personnes souhaitant valider l'habilitation d'IAS Niveau 1 ;
- Agent général d'assurances ;
- Etablissement de crédit ;
- Société de financement ;
- Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

OBJECTIFS

- Acquérir de nouvelles compétences,
- Apporter des solides connaissances sur le métier d'IAS,
- Exercer le métier d'Intermédiaire en assurance,
- Répondre aux exigences de l'ORIAS.

DURÉE

150 HEURES

PRÉREQUIS

NIVEAU
Pas de niveau requis.

TECHNIQUES
Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.



* Selon le mode de formation choisit

Créforma plus

FORMATION
IAS NIVEAU 1

LES PRINCIPALES COMPETENCES D'UN INTERMEDIAIRE EN ASSURANCES SONT LES SUIVANTES :

- Gérer la relation avec le client ;
- Assurer les diligences de lutte contre le blanchiment des capitaux ;
- Prendre en compte les besoins du client ;
- Apporter au client ou prospect une réponse adaptée et formalisée comportant une information précontractuelle et/ ou contractuelle selon les cas ;
- Présenter, proposer ou aider à la conclusion d'une opération d'assurance.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1- Eléments juridiques (e-learning 10 heures)

Séquence 1 – Le droit civil
Séquence 2 – Le contrat de travail
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 1 :

- Compétences générales sur l'environnement juridique du secteur de l'assurance et de l'opération d'assurance, sur la relation avec le client et sur la lutte contre le blanchiment.
- Connaissances sur l'environnement juridique de l'intermédiation en assurance.

Module 2 - Les savoirs généraux (e-learning 30 heures)

Séquence 1 – La présentation du secteur de l'assurance
Séquence 2 – Les entreprises d'assurance
Séquence 3 – L'opération d'assurance
Séquence 4 – Les différentes catégories d'assurance
Séquence 5 – L'intermédiation en assurance
Séquence 6 – La relation avec le client
Séquence 7 – La lutte contre le blanchiment
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 2 :

- Compétences sur l'environnement général du secteur de l'assurance.

Module 3 - Les assurances de personnes (Incapacité, Invalidité, Décès, Dépendance, Santé) (e-learning 25 heures)

Séquence 1 – L'assurance contre les risques corporels
Séquence 2 – La dépendance
Séquence 3 – L'assurance complémentaire santé
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 3 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances de personnes).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 4 - Assurance vie et capitalisation (e-learning 20 heures)

Séquence 1 - La prise en compte des besoins
Séquence 2 – Les principales catégories de contrats
Séquence 3 – Les spécificités
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 4 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances vie et de capitalisation).

Module 5 - Assurance de personnes - les contrats collectifs (e-learning 10 heures)

Séquence 1 – L'assurance de groupe
Séquence 2 - Les contrats collectifs au profit des salariés
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 5 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurance de personne et des contrats collectifs au profit des salariés).

Module 6 - Assurance prévoyance (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 6 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances prévoyance).

Module 7 - Assurance "branche vie" (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 7 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances « branche vie »).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 8 - Assurance vie « placement » (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 8 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurance vie « placement »).

Module 9 - Assurance de biens et de responsabilité (e-learning 30 heures)

Séquence 1 – L'appréciation et la sélection du risque
Séquence 2 – Les différents types de contrats
Séquence 3 – Les assurances des risques d'entreprises
Séquence 4 – La présentation des garanties et la tarification
Séquence 5 – La vie du contrat

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 9 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances de biens et de responsabilité).

Quiz général de validation des compétences

CREFORMA PLUS
VOTRE PARTENAIRE
FORMATION

MODALITES

PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession,** le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)

PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29

DE VALIDATION

Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.

CREFORMA PLUS
VOTRE PARTENAIRE
FORMATION

LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

- Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
- Un Conseiller Virtuel
- Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

- Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
- Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
- Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
- Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
- Un suivi en temps réel de votre progression
- Formations ludiques, avec de la gamification, des podcasts

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION

QUELQUES STATISTIQUES DE NOTRE POLE FORMATION *

88 % TAUX DE REUSSITE

93 % TAUX DE SATISFACTION

88 % TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS

France Travail

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Réseau des CARIF OREF

CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES

DATADOCKÉ

CNEFOP

les acteurs de la compétence créateurs d'avenirs professionnels

* STATISTIQUES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS EN 2025

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone 04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr https://creformaplus.fr
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère – APE 8559A

Créforma plus



SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone 04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr https://creformaplus.fr
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère – APE 8559A